
Assemblée Générale de la FFMJC Aubervilliers - 26, 27, 28 Mai 2012

Déclaration des délégués nationaux du personnel CGT

L'assemblée générale de la FFMJC se tient aux lendemains de l'élection présidentielle à l'issue de laquelle les électrices et électeurs ont émis un vote de rassemblement contre les divisions, les exclusions, les stigmatisations pour le retour aux valeurs d'égalité, de fraternité et de solidarité.

Ils se sont prononcés pour la justice fiscale et sociale, le partage des richesses, la revalorisation du service public... Tant d'espoirs de changement au bénéfice de ceux qui connaissent de grandes difficultés.

Pour les MJC, leurs projets éducatifs et les milieux populaires qui les fréquentent, l'attente aussi est forte...

Cet immense besoin de progrès exprimé à travers ce scrutin ouvre un avenir possible aux MJC et à leurs fédérations. Encore faut-il pour y parvenir que la FFMJC tourne résolument et définitivement la page de l'expérience aventurière de ses dirigeants qui l'ont conduit, à coups de reniements, d'errements de gestion, voire de malversations, à sa faillite politique et économique.

L'étouffement de la démocratie, ses choix destructeurs d'accaparement, sa politique antisociale et son mépris pour les représentants du personnel ont pesé lourd dans la ruine de la FFMJC.

La politique du Président ABONNEAU et de son Bureau menée à marche forcée, ne supportant aucun désaccord, n'aura eu de cesse de tenir les MJC à l'écart de la vie fédérale en les abandonnant au passage, cultivant l'absence de dialogue avec les collectivités locales. Dans le même temps des fédérations régionales jugées « réfractaires » se voyaient privées de moyens d'existence pour se retrouver aujourd'hui sinistrées...

Cette conception autoritaire d'une fédération érigée comme un potentat national et un réseau de succursales, dessinant la FFMJC comme une propriété privée, ne pouvait que la conduire à l'impasse ; elle voulait sonner le glas de l'institution.

Le dépôt de bilan de la FFMJC a achevé de démontrer l'ampleur des dégâts : un passif de 3,5 M€, plus de 3M€ de dettes sociales, auxquels il faut ajouter un déficit abyssal de 1 146 476 €, pour l'année 2011 !

La faillite de la FFMJC qui lui vaut une procédure judiciaire collective au Tribunal de Grande Instance de Paris, suscite colère et inquiétude chez les salariés. Un plan social incluant des licenciements n'est pas écarté.

La CGT sera fermement opposée à tout licenciement de salariés aucunement responsables de la banqueroute.

Il n'y a pas de fatalité à la situation de faillite que connaît la FFMJC aujourd'hui. Les dirigeants fédéraux doivent rendre des comptes et se démettre de leurs fonctions. La faillite de la FFMJC, c'est d'abord leur faillite !

L'assemblée générale ne peut que rejeter le bilan de cette direction fédérale !

.../...

Maintenant le moment est venu de reconstruire... A la croisée des chemins, les MJC rassemblées ont l'avenir entre leurs mains, à l'image du travail entamé depuis le début de la crise par les directeurs et les bénévoles des MJC qui ont mené localement, régionalement, un travail d'information, de persuasion, portant à bout de bras l'Institution.

Le redressement économique de la FFMJC, pour lequel les DPN CGT sont disponibles, sera possible s'il est adossé à un projet d'éducation populaire authentique et de résistance, avec une organisation fédérale démocratique s'ouvrant à des volontés nouvelles et déterminées.

Il y a urgence à engager une politique de réparation et de relance de l'Institution, conduite par une autre direction fédérale qui réunisse les MJC sur ce qui fait leur socle commun en se fixant comme priorités :

Sur le fonctionnement :

- l'attachement à une réelle cogestion avec tous les partenaires (élus, personnels, collectivités locales),
- la garantie de transparence avec une information complète pour tous permettant un fonctionnement collectif de toutes les instances,
- le respect et l'application des décisions collectives, des statuts et des règles.

Sur la gestion :

- l'emploi national des personnels fédéraux et la relance de la formation initiale,
- la gestion séparée des salaires de celle du budget de fonctionnement,
- le contrôle paritaire des budgets et de leur exécution.

Sur le développement :

- l'affirmation d'un projet démocratique d'éducation populaire répondant aux besoins d'éducation, de culture et de formation citoyenne dans le pays qui ne renoncera pas à combattre les inégalités sociales et culturelles et à promouvoir un idéal de société,
- la revitalisation des fédérations régionales dans un rôle de proximité qui est nécessaire à l'accompagnement des MJC, à leur mise en cohérence, au développement des solidarités, aux relations avec les collectivités locales et territoriales, à l'affiliation de nouvelles associations...
- l'engagement à tous les niveaux de l'institution (MJC/FR/FF) d'une campagne de revendication en direction de l'Etat pour la défense et l'obtention des moyens indispensables à leur développement,
- l'Union des MJC de France renforçant leur dimension fédérative et refondant leur communauté d'intérêt, porteuse de valeur et de changement.

Pour sortir de la crise que traverse la FFMJC, les Délégués Nationaux du Personnel CGT appellent tous les militants des MJC à refuser la résignation et à rassembler les volontés qui ouvriront la FFMJC aux changements démocratiques qui lui sont nécessaires. Seule leur mobilisation et leur détermination redonneront une perspective aux MJC, à leurs fédérations, à leurs partenaires et aux personnels.

Aubervilliers, le 26 Mai 2012

Les délégués nationaux du personnel CGT